Le budget—M^{me} Appolloni

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, comme le président du Conseil privé vient de nous donner une idée des travaux de la Chambre pour les deux ou trois semaines à venir je me demande s'il pourrait nous dire quand sera déposé le bill urgent dont le ministre des Transports nous a parlé à plusieurs reprises et qui vise à obliger les compagnies ferroviaires à révéler la structure de leur tarif-marchandises?

Pourrait-il nous dire aussi quand le ministre des Affaires des anciens combattants déposera le bill visant à appliquer la recommandation unanime du comité permanent des Affaires des anciens combattants au sujet des anciens combattants de Hong Kong?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je remercie le leader parlementaire du NPD de son intervention et j'essaierai de lui répondre le plus tôt possible.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, m'accorderiez-vous une minute avant de passer à l'ordre du jour? Quand j'ai demandé au ministre des Transports si le gouvernement respecterait la promesse du ministre de la Justice qu'aucun embranchement ferroviaire ne serait désaffecté sans l'assentiment de la province en cause, le ministre des Transports a dit qu'à son avis, la réponse devrait venir du ministre de la Justice. Permettriez-vous au ministre de la Justice de répondre?

M. l'Orateur: A l'ordre. Conformément à la demande du président du Conseil privé, je désigne le jour qu'il a mentionné pour l'étude d'une motion de voies et moyens.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, on me pardonnera de faire un bref rappel au Règlement qui découle d'entretiens qui ont eu lieu. Comme il y a eu deux votes inscrits en ce qui concerne le budget, Votre Honneur constatera que tous sont d'accord pour qu'à la fin du débat il y ait un vote par oui ou non, et pour qu'un orateur de plus utilise les 15 minutes supplémentaires.

Si c'est le vœu de la Chambre, je propose donc que le débat ne se termine pas aujourd'hui à 5 h 45, comme le prévoit le paragraphe 8 de l'article 60 du Règlement, mais à 6 heures

M. l'Orateur: Si telle est l'entente et que les députés sont d'accord, il faut en faire maintenant un ordre de la Chambre pour qu'il n'y ait aucun doute. En est-il ainsi ordonné?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 26 novembre, de la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Mme Ursula Appolloni (York-Sud): Monsieur l'Orateur, avec votre autorisation, j'aimerais corriger une

erreur qui s'est glisée dans la transcription au hansard de mon discours d'hier soir. Elle s'est produite juste avant l'ajournement du débat. Avec votre autorisation, je vais répéter le texte exact de ma phrase. A propos des travaux en cours aux Nations Unies, j'ai déclaré que le Canada lui aussi voulait la paix et recherchait tous les jours la justice pour tous. J'espère et je prie que toutes les deux se réalisent, et que le gouvernement libéral, que j'appuie loyalement, poursuivra ses efforts, et ne se départira nullement

de son amitié traditionnelle pour Israël.

Monsieur l'Orateur, j'ai été, au cours de ma carrière, membre de l'Aviation canadienne. J'ai recu une formation sans égale et acquis un sens du devoir et de la discipline qui ont marqué toute la suite de ma vie. Permettez-moi de saisir cette occasion d'exprimer ma profonde admiration pour le travail effectué par nos forces armées, non seulement pour défendre la souveraineté du Canada, mais plus particulièrement pour le maintien de la paix à l'étranger, où elles constituent pour nous de véritables missions de bonne volonté et de stabilité politique. Mais, outre les autres rôles plus généralement connus de nos forces de défense nationale, je pense qu'il nous appartient à tous de nous souvenir que les forces armées constituent peut-être la meilleure école de formation de notre pays. On sait généralement, par exemple, que beaucoup de nos pilotes de l'aviation commerciale, de nos médecins, de nos ingénieurs, de nos infirmières et même beaucoup de personnes exerçant d'autres activités, bouchers, commis, cuisiniers et bien d'autres ont été formées par les forces armées. Et nos enfants? Il est peu d'écoles qui soient supérieures au mouvement des cadets pour leur inculquer l'amour de la patrie, le sens du devoir, pour leur donner un but dans la vie et élargir leurs horizons.

Monsieur l'Orateur, lorsque je me suis portée candidate aux dernières élections, j'ai inscrit ma profession comme étant celle de maîtresse de maison. Tout récemment, on me demandait quelles étaient les exigences précises de cette profession, ce à quoi j'ai répondu: «Beaucoup de bon sens et de patience.» Les budgets que j'ai préparés en tant que maîtresse de maison peuvent difficilement se comparer à ceux qu'on présente ici, mais les deux ont au moins ceci en commun: ils exigent l'établissement de priorités. A cet égard, j'espère qu'au moment où il établira ses priorités, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) accordera une attention spéciale à la recherche médicale. Bien avant de venir au pays, j'avais lu avec beaucoup d'admiration l'œuvre de deux chercheurs canadiens. Partout dans le monde, des diabétiques doivent la vie aux études et aux efforts entrepris par les docteurs Banting et Best. La médecine a connu des progrès remarquables et j'espère que le Canada continuera d'encourager la recherche pour guérir ou mieux encore, pour prévenir

les maladies qui affligent encore l'humanité.

• (1530)

On nous rappelle souvent que le Canada ne fait pas partie des grandes puissances. Si la puissance est mesurée selon la force physique et la quantité d'armements militaires que nous possédons, j'espère que nous ne ferons jamais partie des grandes puissances. J'estime cependant que nous devrions élargir la compréhension que nous avons de ce mot. Je pense que puissance pourrait être synonyme d'influence quant il s'agit du bien commun. A mon avis, si nous nous en tenons scrupuleusement à nos obligations morales, nous deviendrons rapidement non pas une grande puissance mais un grand pays. Nous vivons dans une société opulente et il existe encore plusieurs pays dans le monde qui sont affamés non pas de pouvoir, mais de pain